

COMMUNE DE SARRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**délibération :
D_2021_3_2**

L' an deux mille vingt et un, le lundi 08 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes Michel Laurent, sous la présidence de Monsieur MAILLET Hervé, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 02 Mars 2021

Présents : 17

Présents : Monsieur MAILLET Hervé, Madame REGNIER Sylvie, Monsieur BRÉMONT Bruno, Madame MONTEL-MARQUIS Armelle, Monsieur DOMMANGE François, Monsieur LEBLANC André, Madame BERTHON Claude, Madame GUERSILLON Céline, Monsieur TAPIN Laurent, Monsieur MAUWARIN Jérémy, Monsieur WENNER Eric, Madame MATHIEU Sylvie, Monsieur FLORES Bertrand, Monsieur DANDELLOT Steeve, Madame HUBERT Marina, Madame ADNOT Sandrine, Monsieur LEPAULMIER ANTOINE

Votants : 18

**Objet : Exonération des
loyers du restaurant le
Sabyo**

Pouvoirs :

Madame ANDRE Jeannine a donné pouvoir à Madame Sylvie REGNIER

Absent(s) : Madame LAMPSON Valérie

Excusé(s) : Madame ANDRE Jeannine

Secrétaire de Séance : Monsieur ANTOINE LEPAULMIER

La crise COVID 19 et les mesures de confinement prises par le Gouvernement ont confirmé la fermeture temporaire de la pizzeria "Le Sabyo", cellule du centre commercial dont la commune est propriétaire.

Au titre d'une solidarité économique, le Maire propose que l'établissement soit exonéré du paiement du loyer des mois de Mars et Avril 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide une exonération des loyers pour les mois de Mars et Avril 2021 à la Pizzeria "Le Sabyo".

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/03/2021, transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le

Copie certifiée conforme
au registre,
Le Maire,
Hervé MAILLET



COMMUNE DE SARRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**délibération :
D_2021_3_1**

L' an deux mille vingt et un, le lundi 08 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes Michel Laurent, sous la présidence de Monsieur MAILLET Hervé, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 02 Mars 2021

Présents : 17

Présents : Monsieur MAILLET Hervé, Madame REGNIER Sylvie, Monsieur BREMONT Bruno, Madame MONTEL-MARQUIS Armelle, Monsieur DOMMANGE François, Monsieur LEBLANC André, Madame BERTHON Claude, Madame GUERSILLON Céline, Monsieur TAPIN Laurent, Monsieur MAUJARIN Jérémy, Monsieur WENNER Eric, Madame MATHIEU Sylvie, Monsieur FLORES Bertrand, Monsieur DANDELLOT Steeve, Madame HUBERT Marina, Madame ADNOT Sandrine, Monsieur LEPAULMIER ANTOINE

Votants : 18

**Objet : Débat
d'Orientations
Budgétaires**

Pouvoirs :

Madame ANDRE Jeannine a donné pouvoir à Madame Sylvie REGNIER

Absent(s) : Madame LAMPSON Valérie

Excusé(s) : Madame ANDRE Jeannine

Secrétaire de Séance : Monsieur ANTOINE LEPAULMIER

Débat d'Orientations Budgétaires

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29, L 2312-1 et D 2312-3,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,
Vu le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, les informations sur la structure et la gestion de la dette présenté par le maire,
Considérant qu'il appartient à l'assemblée de débattre sur les orientations budgétaires préalablement au vote du budget primitif,

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal confirme que le débat sur le rapport d'orientations budgétaires s'est déroulé conformément à la législation en vigueur, chacun ayant pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion,

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/03/2021, transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le

Copie certifiée conforme
au registre,
Le Maire,
Hervé MAILLET

